

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion ..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc. .... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageusement d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

## SOMMAIRE

*Revue de la Semaine :* Le régicide Passaventi, meurtrier du roi Humbert.—L'Angleterre envoie des troupes à l'Afghanistan.—Le budget de l'agriculture à la Chambre des Députés en France.—Œuvres de bienfaisance accomplies par les RR. Sœurs de la Charité à leur Hospice à Québec.—Fête au Collège de Ste. Anne, en l'honneur du directeur de cette Institution, le Révd. M. X. Frenette.—Décès de la Princesse Alice-Maud-Mary, d'Angleterre, deuxième fille de notre Souveraine la Reine Victoria; décès du Révd. M. Joseph Octave Pelletier curé des Escoumains, et ancien professeur du Collège de Ste. Anne; décès de M. J. Ernest Girard, ancien élève du Collège de Ste. Anne, et étudiant en médecine à l'Université Laval; décès de M. Joseph-Elzéar-Alphonse Roy, élève du Collège de Ste. Anne, et fils de Chs. F. Roy éc., de Ste. Anne de la Pocatière.

*Causerie Agricole :* Des premiers soins à accorder aux chevaux en cas de maladies (*Suite*) : Le clou de rue; clou de rue pénétrant; affection de la peau; la phthiriose ou maladie pédiculaire; la boiterie; mal de gorge.—Des ruses employées par les maquignons et des moyens de les déjouer.

*Sujets divers :* La femme d'ordre, la femme de désordre.—Le commerce de beurre.—L'avenir du Manitoba.—Service de la laiterie sous le rapport de la crème.

*Choses et autres :* Le cœur d'un bon chrétien.—Fragments du journal d'un apiculteur.—Voyageurs sur le chemin du Lac St. Jean.

*Recettes :* Fruits produits par bassinage au sulfate de fer (vitriol vert).—Colle au riz.

*A nos abonnés retardataires.*—Le mois de décembre est ordinairement celui que les cultivateurs choisissent pour régler leurs comptes avec le marchand. Dans ces réglemens de compte, nous prions ceux qui nous doivent pour arrérages d'abonnement à la *Gazette des Campagnes* de nous faire aussi notre petite part; car, nous aussi, nous avons des comptes à payer à nos fournisseurs, et n'avons pour le faire que les seules ressources du prix d'abonnement à notre *Gazette*.

## REVUE DE LA SEMAINE

L'opinion publique dans la plupart des pays de l'Europe s'occupe vivement du nouveau régicide Passaventi, le meurtrier du roi Humbert. En France, le journal de M. Gambetta a essayé d'attribuer ce meurtre à la réaction catholique et bourbonnienne. Son compère le *Siècle* a appuyé cette jonglerie en disant que "les Jésuites enseignent le régicide." Ces stupides calomnies n'ont pu tenir devant l'évidence!

Passaventi est un socialiste républicain, comme ses confrères les Hoedel, les Nobiling, les Moncasi. Son attentat est la quatrième tentative de régicide qui a eu lieu cette année en Europe, et il est notoire que ces assassins sont les séides de l'Internationale et des sectes socialistes engagées dans un duel à mort entre la république universelle et les monarchies européennes. Les monarques menacés semblent déterminés à rendre guerre pour guerre à ces sectes d'assassins. M. de Bismark, dit-on, sollicite des cours étrangères des traités d'extradition contre les conspirateurs. Des arrestations ont eu lieu par centaines à Rome, et le chancelier demande à la Suisse des mesures rigoureuses contre les meneurs de l'Internationale réfugiés à Genève et à Berne.

Ces mesures n'aboutiront à rien tant que les gouvernements se feront les champions des révolutionnaires en professant des doctrines qui aboutissent logiquement à la haine de la monarchie. Il est puéril de répudier le fruit de la plante après en avoir prodigué la semence. En Italie le régicide Milano a été glorifié; on a même pensionné sa mère en son honneur. Les clubs italiens conspirent la chute de la royauté à ciel ouvert, au nom du principe républicain. Le gouvernement italien les laisse agir. A Florence, ils ont lancé sur le passage du roi Humbert une bombe qui a tué deux personnes. Le pouvoir est tellement esclave de la secte qu'il a été obligé de fermer les yeux sur ce nouvel attentat.

Voilà où en sont les gouvernements qui s'appuient sur les passions révolutionnaires.

— L'Angleterre a envoyé des troupes dans l'Afghanistan. Le territoire de l'émir Chere-Ali est envahi. Mais on doute que la Russie intervienne. D'ailleurs l'Angleterre n'envoie ses troupes

**PRIERE A NOS ABONNÉS RETARDATAIRES DE PAYER AU PLUS TOT.**

Ecole d'agriculture de l'Asson

dans cette contrée que pour assurer sa frontière. On ne pense pas que cette guerre soit poussée bien loin, et la Russie ne se hâtera pas d'intervenir, elle est trop occupée de se défendre contre les conspirations.

— La Chambre des Députés en France, après avoir consacré soixante-quinze séances aux invalidations, a abordé le budget de 1879, auquel elle a accordé huit séances de discussion, en réservant à peine le même laps de temps au Sénat.

Le budget de l'agriculture qui, comme le dit la *Gazette des Campagnes* de Paris, a été sabré comme les autres en une heure, se compose ainsi :

Concours régionaux en 1879, 756,400 fr.; Institut agronomique 236,950 fr.; écoles d'agriculture, 697,600 fr.; fermes-écoles et écoles pratiques, 555,000 fr.; colonies et orphelinats, 70,000 fr.; chaires départementales, 100,000 fr.; stations agronomiques, 70,000 fr.; bergerie de Rambouillet, 141,500 francs. (Ce produit étant de 160,000 fr., il y a bénéfice pour le trésor.) Drainage, 33,500 fr.; subvention aux comices et sociétés, 500,000 fr.; concours de boucherie, 186,200 fr.; concours d'irrigation, 60,000 fr.; subventions pour combattre le phylloxera, 232,000 fr.; inspecteurs généraux, 147,000 fr.; bergeries et vacheries, 280,200 fr.; sur lesquelles les ventes re-couvrent 271,200 fr. — Deux députés avaient demandé une addition de 100,000 fr. aux 500,000 fr. alloués aux comices. La Chambre a refusé. — Un député radical a dit que les comices ne font pas assez de politique républicaine.

Pour ce qui est du budget des recettes, les produits agricoles tels que le sucre, la chicorée, le vin, l'alcool, restent frappés de droits écrasants qui en paralysent la consommation. Toutes les réclamations contre ces impôts ont été repoussées par la commission du budget.

— Les journaux de Québec annonçaient il y a quelque temps l'ouverture d'un bazar, sous le patronage des dames charitables de Québec, en faveur de l'Hospice des Sœurs de la Charité de cette ville. Un ami de cette institution, parfaitement au fait de ce qui s'y passe, a bien voulu communiquer à la presse quelques statistiques démontrant la somme de bien qui s'y opère. Nous le savons, la plupart des membres qui composent cette charitable institution se recrutent dans les familles de nos campagnés, et nous croyons intéresser nos lecteurs en leur donnant le tableau des opérations que ces bonnes Sœurs poursuivent quotidiennement, sans compter les œuvres de bien qu'elles opèrent dans les missions qui leur sont confiées dans différents endroits du pays; pour l'enseignement des jeunes filles et le soin des malades; les populations de Lévis, Somerset, Malbaie, Ste. Anne de la Pointe, Rimouski, Cacouna, et Carleton dans le comté de Bonaventure, pourraient aussi ajouter à ce tableau de bonnes œuvres, des faits de la plus admirable et héroïque charité.

Voici ce qui vient d'être communiqué à la presse de Québec :

A la date du 3 décembre courant, le total du personnel de l'Hospice des Sœurs de la Charité à Québec, était de 1,235, et se décomposait comme suit :

Nombre des Sœurs.....	117
Orphelins.....	75
Orphelines.....	130
Petits garçons pensionnaires.....	27
Petites filles.....	20
Vieilles infirmes.....	50
Franciscaines.....	43
Domestiques.....	43
<b>Total.....</b>	<b>475</b>

Ces 475 personnes résident dans l'hospice de la charité à l'heure présente.

Les Sœurs font en outre l'école à

Elèves externes, filles.....	700
garçons (Cap Blanc)....	60

Grand total..... 1,235

Malades soignés au Dispensaire en 1877... 2,160

Visites de malades à domicile en 1877.... 6,437

Veilles de malades au dehors en 1877.... 205

Sur ce nombre de veilles, à peu près 60 ont été faites chez, des familles protestantes, atteintes de maladies contagieuses telles que la fièvre typhoïde, la picote, etc.

Le Gouvernement octroie à l'établissement \$1,340 par année; la balance du revenu pour subvenir à tant d'œuvres de charité provient de la pension des 47 élèves pensionnaires, de la rente de quelques capitaux, du travail de 117 religieuses, du don annuel de la caisse d'économies, de quelques dons de personnes charitables, et surtout du produit qu'elles réalisent à leurs bazars annuels. En outre les commissaires d'écoles, octroient \$1,520, et le bureau de l'Instruction publique \$150.

La dépense annuelle de l'établissement s'élève au chiffre de \$22,500 à peu près. Cette dépense serait beaucoup moindre si les bonnes Sœurs pouvaient éteindre les capitaux qu'elles ont, été forcées d'emprunter, et dont la rente annuelle est de \$1,400 par année.

Outre les capitaux dûs par la communauté, il y a une dette de \$10,450 contractée pour marchandises, salaires d'ouvriers etc.

Malgré leur pauvreté, les bonnes sœurs trouvent moyen de faire la charité, et dans le cours de l'année dernière elles ont pu venir au secours de 640 personnes du dehors.

A la vue de ces chiffres, on ne peut s'empêcher de s'écrier : quels sacrifices ! quel dévouement !

— Aujourd'hui, le 19 décembre, à l'occasion de la fête de leur bien-aimé directeur le Révd. M. Engène Frenette, les élèves du Collège de Ste. Anne sont en liesse.

La fête a été inaugurée hier à 4½ heures P. M. par la présentation des adressées de MM. les élèves du Cours latin et du Cours anglais. Puis à 7½ heures, une belle soirée littéraire et musicale était donnée par les membres de la Société St. Thomas d'Aquin.

Plusieurs prêtres curés des paroisses voisines s'étaient rendus au Collège pour assister à cette belle fête, et nous avons remarqué que bien que cette soirée eût un caractère tout à fait privé, cependant quelques laïques, amis de l'éducation, étaient admis dans la Salle à partager la joie générale.

La Princesse Alice-Maud Mary, d'Angleterre, deuxième fille et troisième enfant de notre Souveraine Reine Victoria, est devenue la victime de cette terrible maladie connue sous le nom de diphtérie.

Elle était née le 15 avril 1843, et le 1er juillet 1862 épousa le Duc de Hesse-Darmstadt. Ses vertus lui avaient gagné l'affection et la sympathie du peuple de la Grande Bretagne. Ce fut elle qui, pendant la maladie de son père, le prince Albert, lui prodigua des soins si attentifs et si dévoués, et ce fut elle aussi que la famille royale allaient trouver pour chercher des consolations, quand cet immense malheur vint fondre sur eux.

Par une coïncidence étrange, la princesse s'est éteinte dix-sept ans, jour pour jour, après la mort de son père, le 14 et un samedi.

Il y a quelques semaines, un de ses enfants mourut de la terrible maladie qui l'emporta, et c'est en le soignant qu'elle en contracta les germes.

La princesse Alice laisse cinq enfants qui avec leur père sont en ce moment atteints par cette même maladie qui vient si prématurément de la ravir à leur amour.

Les loyaux sujets de Sa Majesté, dans la Confédération Canadienne, ne peuvent s'em pêcher d'exprimer les regrets sincères qu'ils éprouvent en présence du coup inattendu qui frappe notre bien-aimée Souveraine et qui est venu s'abattre sur notre nouveau Gouverneur-Général le Marquis de Lorne et Son Altesse la Princesse Louise.

Au moment où les élèves du Collège de Ste. Anne déploraient la mort d'un de leurs jeunes compagnons d'études, feu Louis-Alphonse-Elzéar Roy, la triste nouvelle arrivait au Collège qu'un des anciens professeurs de cette Institution, le Révd. M. Joseph Octave Pelletier, curé des Escoumains, venait d'être enlevé à l'affection de ses paroissiens, après une courte mais cruelle maladie.

Quelques jours auparavant on annonçait aussi la mort d'un ancien élève du Collège, plein d'espérance pour l'avenir, M. D. J. Ernest Girard. Ce jeune homme, élève en médecine à l'Université Laval, touchait au terme de ses études médicales, où il s'était distingué, quand la mort est venue le frapper après quelques jours seulement de maladie.

Nous nous faisons un devoir de publier ici les résolutions de condoléances adoptées par ses confrères de l'Université Laval.

A une assemblée des élèves de l'Université Laval, tenue le 12 décembre courant, au Pensionnat, sous la présidence de M. F. X. Gosselin, étudiant en médecine, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées :

1o. Proposé par M. Joseph Langlois, étudiant en médecine, secondé par M. F. X. Gosselin, étudiant en droit et M. Pierre Gauvreau, étudiant en médecine : que les élèves de l'Université Laval, ont appris avec une bien vive douleur la mort de M. J. D. Ernest Girard, bachelier en médecine.

2e. Proposé par M. Thomas Chapais de concert avec M. Louis Pelletier, étudiants en droit, secondés par MM. Roméo Poisson, Philippe Dubé et Siméon Grenier, étudiants en médecine : que le secrétaire de cette assemblée transmette à la famille du regretté défunt, les condoléances et l'expression de la respectueuse sympathie des élèves de l'Université Laval.

3o. Proposé par M. Alfred Chavigny de la Chevrotière et Arthur Poliquin, étudiants en médecine, secondés par MM. Emile Sirois et Charles Côté, étudiants en médecine, que les élèves de l'Université Laval, comme marque d'amitié, fassent chanter une messe de *requiem* pour le repos de l'âme du regretté défunt.

4o. Proposé par MM. J. E. Roy et Arthur Chamberland, E. D., secondés par MM. Elzéar Taschereau, Joseph Turcotte E. D., et MM. Edouard Belleau E. M., que les élèves de l'Université Laval, portent le deuil pendant un mois.

5o. Proposé par M. L. A. Généreux, E. M., sec mdé par M. P. A. Choquette, E. D., que les élèves de l'Université-Laval accompagnent les défunts mortelles de leur confrère jusqu'à la Pointe-Lévis.

6o. Proposé par MM. Narcisse Gauvreau et Abraham Paradis, E. M., secondés par MM. Joseph Bourras et Chaussegros de Léry, E. M., que copie des présentes résolutions transmise par le secrétaire pour être publiée dans les journaux français de cette ville et dans la *Gazette des Campagnes*.

EUGENE BEDARD,

Élève en médecine, Secrétaire

La mort! la cruelle mort, ne respecte ni les rangs, ni les conditions, ni l'âge même. Sur les trônes, au milieu des travaux apostoliques, dans le début d'une carrière qu'on se promettait de poursuivre avec éclat; sur les bancs mêmes du

collège, la mort apparaît pour choisir sa victime.

C'est ainsi que le jeune Louis-Alphonse Roy, que jusqu'à il y a six mois nous voyions passer régulièrement tous les jours pour se rendre au Collège, est tout à coup arrêté par une maladie mortelle; il n'est plus avec ses compagnons, déjà il est entré dans le vaste champ de l'éternité; ses souffrances, endurées avec la plus entière abnégation pendant six mois, lui ont assuré sans doute une belle couronne dans le Ciel.

Du haut de la céleste patrie, où son âme s'est envolée, le jeune Alphonse a pu dire à sa mère éplorée, qui pendant tout le temps de sa maladie ne l'a pas quitté un instant :

Ma mère!!! pour ton cœur elles furent cruelles

Les heures du dernier adieu....

Mais sais-tu bien qu'alors avec de blanches ailes

J'ai pris mon vol vers le bon Dieu.

Nous laissons à ses compagnons de classe qui l'ont connu dans l'intimité, de rappeler à ses parents en pleurs les beaux exemples de piété qu'il ne cessait de donner à ses confrères d'études, et qui l'ont rendu digne d'habiter la céleste patrie.

M. le Rédacteur,

Au nom des élèves de la Classe de Versification au Collège de Ste. Anne, je vous prie de publier dans votre excellente *Gazette des Campagnes* l'article ci-joint :

NÉCROLOGIE.

O mort cruelle!... pourquoi es tu venue coucher dans la tombe ce jeune adolescent, et plonger dans la désolation, ses parents tendrement aimés.

M. Louis Alphonse-Elzéar Roy, élève de Versification au Collège de Ste. Anne, a rendu sa belle âme à Dieu, le 14 du courant, à sept heures et quelques minutes du matin, au milieu de ses parents en pleurs!... Depuis six mois déjà, il était atteint d'une maladie terrible qui ne lui laissait ni repos, ni trêve, jusqu'à ce qu'elle l'eût précipité dans le tombeau.

Qui dira avec quel courage il a supporté ces longues souffrances, où plutôt cette longue agonie de six mois?... jamais une plainte ne s'échappait de ses lèvres! Au contraire, il a toujours su édifier, par son admirable résignation à la volonté de Dieu, tous ceux qui l'approchaient.

Pendant les cinq années qu'il a été notre condisciple, il a su donner l'exemple de toutes les vertus du jeune âge. Nous n'oublierons jamais l'insigne candeur de sa belle âme, jointe à la plus joyeuse et la plus franche amabilité. Toujours gai, toujours calme, il jouissait de la paix que donne une conscience pure.

Quel vide ta mort prématurée a fait parmi nous, cher Alphonse! Ton lamentable départ a plongé nos cœurs dans un deuil si grand, qu'il ne faut rien moins que l'assurance de ton entrée glorieuse dans la milice céleste des enfants de Marie, pour adoucir notre douleur. Sans doute, Dieu t'a appelé à lui, parce que la terre n'était pas digne de toi. Il n'a pas voulu laisser ton âme candide exposée aux souillures de cette vie; c'est pourquoi il t'a enlevé à la fleur de l'âge, à l'amour de tes parents et à l'affection de tes confrères.—*Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus.*

Parents chrétiens, consolez-vous. Votre fils vous a quittés, c'est vrai; mais songez au bonheur dont il jouit maintenant; songez que vous avez au ciel un ange qui prie pour vous, et réjouissez-vous de ce que le Seigneur l'a déjà jugé digne de recevoir la récompense que d'autres ne peuvent obtenir qu'après les plus rudes travaux.

Notre jeune confrère n'était âgé que de seize ans, et était

fil de Chs. Frs. Roy, écuier, et de Dame Charlotte Sasseville, de Ste. Anne de la Pocatière.

JOSEPH LEVASSEUR, Elève de Versification.

## CAUSERIE AGRICOLE

DES PREMIERS SOINS A ACCORDER AUX CHEVAUX EN CAS

(DE MALADIES.

(Suite.)

¶ *Le clou de rue.*—C'est une blessure du pied produite par un clou quelconque ou d'autres corps tranchants que le cheval s'enforce dans la sole ou la fourchette.

Le *clou de rue simple* ne fait que très-peu boiter le cheval ; il n'a pénétré que jusque dans la tissu vif de la sole ou de la fourchette.

¶ Pour guérir cette blessure, il suffit de retirer immédiatement le clou, de faire parer à fond le pied, d'amincir la corne entourant le point où le clou a pénétré et de faire dans cet endroit une large ouverture capable de mettre à nu le fond de la plaie. On applique un pansement compressif avec des étampes.

Le *clou de rue pénétrant* est une affection d'autant plus grave que le clou a pénétré plus profondément à travers l'expansion des tendons et les parties profondes du pied. Cet accident reclame les soins immédiats d'un vétérinaire.

*Affection de la peau.*—Elles sont très-nombreuses et variées. Pour pouvoir les différencier, il faut en avoir fait une étude approfondie.

Quand les maladies de la peau occupent une étendue considérable de la surface du corps, on doit toujours commencer par mettre le cheval à la diète et le soumettre à un régime adoucissant. Les soins de propreté ne sont jamais à négliger.

! *La phthiriasis* ou *maladie pédiculaire*, a pour effet essentiel le développement d'une grande quantité de poux sur une région ou sur toute la surface du corps. Le développement de ces insectes sur la peau du cheval dépend souvent de la malpropreté, de la mauvaise nourriture et quelquefois il est la suite d'un état maladif général ; il s'observe souvent chez les poulains qu'on a laissés pâturer trop longtemps pendant l'arrière-saison dans des prairies humides et acides.

Le meilleur moyen de débarrasser le cheval de ces insectes est d'éloigner d'abord la cause qui les a engendrés, puis de faire frictionner toutes les parties du corps où on les rencontre avec un mélange interne de savon noir et de pommade mercuriale double, fait dans les proportions de six gros de pommade mercuriale pour 1 livre de savon noir. Le lendemain on peut laver le cheval pour débarrasser la peau de ce mélange, et ainsi on tue aisément par une friction les insectes et leurs œufs ou lentes.

On recommande encore un autre moyen simple et inoffensif pour détruire les poux. Il consiste dans le lavage au savon noir et à l'eau tiède dans laquelle on a préalablement fait dissoudre deux bonnes poignées de sel de cuisine. Il est nécessaire de renouveler ce même lavage au bout de quelques jours, pour détruire la nouvelle génération issue des lentes que ce mélange n'a pu détruire complètement. L'eau phénique, composée de deux gros d'acide phénique cristallisé par pinte d'eau est aussi d'une bonne application.]

*La boiterie.*—La boiterie résulte de la douleur ressentie à l'un ou l'autre point des membres de l'animal, décalée par des positions ou des mouvements particuliers auxquels il se livre pour s'épargner la douleur ou la soulager autant que possible.

La boiterie peut résulter de différents accidents, tels que mauvaise ferrure, coups, blessures, efforts d'articulation, distension des ligaments, etc.

Pour s'assurer du siège de la boiterie, on doit mettre l'animal en mouvement. Pendant la marche il rejette le poids du corps sur le membre sain, pour soulager le membre malade ; l'appui est très-court sur celui-ci, tandis qu'il est plus long sur le membre sain.

Si les deux membres intérieurs souffrent, le cheval tient la tête haute et porte les membres postérieurs le plus possible sur le corps. Au contraire, si les pieds postérieurs sont souffrants, il porte les membres antérieurs sous le centre de la gravité et tient la tête basse, afin de soulager le train de derrière. Si la boiterie est légère et qu'elle existe à un membre antérieur, le cheval, à chaque appui de cette jambe, lève la tête pour en reporter le poids sur l'arrière-main ; si la douleur est très-forte, il tient le pied levé, s'enlève et saute sur le pied sain. Si, au contraire, la boiterie existe à un membre postérieur, la tête s'abaisse au moment où le membre postérieur accélère son poser et prolonge son appui.

L'appui du membre malade est accompagné d'un abaissement de la croupe, pour éviter que le membre ne porte sa part du poids du corps.

Si par une allure au pas ou au trot sur un terrain ordinaire on ne parvenait pas à reconnaître la boiterie, on devrait faire trotter vigoureusement le cheval sur le terrain pavé, ayant soin que son conducteur le tienne du bout des rênes, et que la tête soit libre. On l'examine sur toutes les faces, se plaçant en arrière, en avant, et de côté ; on le fait trotter en cercle, en changeant de main.

Le membre boiteux étant reconnu, on doit chercher quel est le point de ce membre qui est le siège de la douleur. Les causes les plus nombreuses des boiteries existent dans le pied, aussi est ce sur lui qu'on doit porter d'abord son attention. La boiterie du pied est augmentée par la marche ou le trot sur le pavé ; elle disparaît, au contraire, par la marche sur une couche épaisse de fumier, tandis qu'elle augmente dans ce dernier cas quand elle siège dans les régions supérieures des membres.

La boiterie de l'épaule se reconnaît à la gêne des mouvements de cette articulation. Le cheval, en portant le membre en avant, lui fait décrire un arc de cercle en dehors ; en reculant, il traîne d'avant en arrière. L'épaule est douloureuse à la pression.

La boiterie du boulet se reconnaît à l'engorgement plus ou moins considérable de cette articulation ; elle est douloureuse à la pression, et est fléchie en avant dans la station comme dans le mouvement. L'effort de la hanche s'accompagne aussi de claudication.

Dans l'effort de la hanche, l'animal étant en repos, place le membre en dehors ; et n'entame jamais autant de terrain, avec ce membre, ses mouvements s'exécutent avec lenteur. Le membre malade saisi par le canon, et porté dans toutes les directions, occasionne une forte douleur dans l'articulation de la hanche, surtout quand on appuie sur cette dernière. Dans les

efforts de la rotule, le cheval traîne le membre, le sabot ne se détache pas du sol, les mouvements semblent paralysés.

Le traitement de toutes ces boiteries, dans le principe, consiste dans le repos et l'application continuelle d'eau froide sur la partie siége de la douleur, ou bien l'application d'un mélange de terre glaise et de vinaigre, tant qu'il y a douleur et forte chaleur. Quand ces symptômes ont disparu, on a recours aux frictions irritantes.

*Mal de gorge.* Cette maladie est désignée sous les noms de *rhume, toux et catarrhe.*—Les chevaux qui voyagent sont plus sujets que les autres à cette indisposition. Dans la plupart des cas, ces rhumes ne doivent inspirer aucune inquiétude; quelques soins et un peu de ménagement et de repos suffiront à rendre la santé au plus grand nombre de chevaux qui en sont atteints, mais quelques-uns assui exigent un traitement médical, et pourraient être atteints sérieusement s'ils étaient négligés. Les symptômes sont une toux, une certaine sensibilité de la gorge, et une légère décharge liquide du nez. Cet état est si commun parmi les chevaux qui ont voyagé et surtout parmi ceux qui sont encore jeunes et ont été mal pansés en route, que peu d'acheteurs y prêtent une grande attention. Un rhume cependant ne doit jamais être négligé; on a vu des chevaux n'en guérir jamais; leur toux était devenue permanente et l'inflammation de la gorge s'étendant aux poumons avait occasionné la mort. On doit se garder de se servir d'un cheval enrhumé comme s'il était en parfaite santé.

Le cheval atteint d'un rhume est considéré comme malsain. Le vendeur, à la vérité, le garantira sain et dira que la toux est sans importance; mais si l'acheteur veut éviter les conséquences funestes qui peuvent résulter d'un rhume, il exigera une garantie spéciale ou rompra le marché.

Bien qu'un rhume constitue un cheval malsain, il a si rarement de fâcheuses conséquences que, comme nous l'avons dit plus haut, peu d'acheteurs y attachent grande importance. En général un traitement simple et court suffit pour enlever toute trace de mal et, quand il prend un caractère plus sérieux, il faut souvent l'attribuer à un traitement inintelligent plutôt qu'à la maladie elle-même.

Tous les symptômes du rhume peuvent disparaître dans le cours d'une seule nuit.

Les glandes situées dans l'auge de la ganache, entre les deux branches de la mâchoire inférieure, se gonflent quand le cheval est atteint de gourme, de morve et parfois aussi de rhume invétéré; dans ce dernier cas les naseaux sont ordinairement forts, enflamés. Lorsque ce gonflement est le résultat de la gourme ce qui est le cas le moins fréquent. Il est sans aucune conséquence; mais, le plus souvent, sans rendre lui-même le cheval malsain, ce gonflement est l'indice des maux les plus graves.

#### DES RUSES EMPLOYÉES PAR LES MAQUIGNONS ET DES MOYENS DE LES DÉJOUER.

D'après M. John Stuart, dans son livre *Conseils aux acheteurs de chevaux*, "les ruses qu'emploient les maquignons sont de deux sortes: Elles consistent à vieillir les poulains et à rajeunir les vieux chevaux.

Nous donnons ici les moyens indiqués par cet écrivain, pour reconnaître ces fraudes.

Chacun sait que le cheval de trois ans a beaucoup moins de

valeur que celui de quatre, et que ce dernier sera moins facilement et moins avantageusement placé s'il avait atteint l'âge de cinq ans, qui est considéré comme l'époque de la formation complète, du moins pour la jambe, le cheval n'étant entièrement formé qu'à sept ans.

Les pinces de remplacement poussent vers trois ans, les mitoyennes à trois ans et demi; si on arrache les pinces à un cheval de dix huit mois, les mitoyennes à un cheval de deux ans ou les coins à un cheval de trois, par chacun de ces procédés on vieillit l'animal de dix-huit mois à deux ans. Pour déjouer cette ruse, il faut examiner attentivement les dents les plus jeunes.

Étant présenté un cheval de dix huit mois dont les pinces ont été arrachées et qu'on veut faire passer pour cheval de trois ans, on remarquera que les mitoyennes caduques portent encore le germe de fève ou viennent seulement de le perdre; que les coins caduques sont à leur première modification, le bord intérieur n'ayant pas encore atteint la hauteur du bord extérieur.

Ce n'est pas à un cheval de trois ans dont les coins caduques devraient avoir été complètement rasés et à plus forte raison les mitoyennes.

Étant présenté un cheval de deux ans dont les mitoyennes ont été arrachées et qu'on veut faire passer pour avoir trois ans et demi, on remarquera que les coins portent encore le germe de fève et marquent par conséquent l'âge réel du cheval: deux ans.

Si l'on arrache les coins à un cheval de trois ans, il pourra passer aux yeux d'un examinateur superficiel pour avoir quatre ans à quatre ans et demi, mais l'homme expérimenté fera aussitôt cette réflexion qu'à quatre ans les mitoyennes de remplacement devraient avoir atteint presque tout leur développement, tandis que si le cheval n'a réellement que trois ans elles n'auront pas encore paru, ou viennent tout au plus de surgir.

Toute extraction se trahira par cet indice: quand la dent tombe naturellement on peut déjà, dans la cavité formée par sa chute, apercevoir le bord antérieur de la dent de remplacement; il n'en est pas ainsi, si la dent a été extraite avant l'époque fixée par la nature.

Les dents qui viennent remplacer des dents arrachées sont presque toujours plus petites et plus irrégulièrement conformées que les autres; la denture par suite de ces opérations n'aura pas à cinq ans sa forme circulaire parfaite. Quand les dents de la mâchoire inférieure paraissent longtemps avant leurs homologues correspondantes, cela prouve que les caduques qu'elles remplacent ont été arrachées.

Il existe un moyen de faire pousser beaucoup plus tôt les coins, sans nuire cependant à leur conformation ainsi que par l'arrachement. Lorsqu'on donne fréquemment dans les gencives de légers coups de lancette, on peut obtenir une avance d'une année dans l'apparition des dents de remplacement.

Ce moyen est fréquemment employé en Angleterre pour vendre comme chevaux de cinq ans des poulains de quatre; il faut le dire, il ne trompe que des gens inexpérimentés: sans parler des modifications circonstanciées que nous avons indiquées plus haut et qui seraient plus que suffisantes pour faire reconnaître la fraude, l'aspect général du cheval de quatre ans l'empêchera de passer pour en avoir cinq. À quatre ans, il est peu fourni, le devant est bas et épais, les pieds ronds, les

jambes longues, le museau rond et la bouche n'a pas la profondeur de celle du cheval de cinq ans.

Pour rajeunir les chevaux, il est un grand nombre de moyens destinés à leur donner pour un temps plus ou moins long, l'apparence d'une ardeur qu'ils n'ont plus. Nous n'avons à nous occuper que des fraudes usitées pour donner aux dents les signes d'un âge depuis longtemps passé.

Les maquignons appellent *contremarquer* une opération qui consiste en ceci : au moyen d'un burin, on pratique dans la table de la dent une cavité que l'on noircit avec un fil de métal rougi au feu, de façon à imiter le germe de fève. L'âge de sept ans pourrait seul donner le change, puisqu'à six ans les coins en sont encore à leur première modification, qu'ils ont le bord intérieur plus bas que le bord extérieur, ce qui ne peut s'imiter.

Il est à remarquer pour déjouer cette fraude que la cavité dentaire est entourée d'un anneau d'émail brillant, tandis que dans les dents ainsi contremarquées, le prétendu germe de fève se trouve au milieu d'un cercle jaune foncé.

On ne peut d'ailleurs dissimuler les traits de l'instrument très aigu au moyen duquel l'opération a dû être pratiquée. La forme de la denture ainsi que celle de la mâchoire feront reconnaître, selon les indications données plus haut, l'âge réel du cheval.

Un piège plus grossier consiste à scier une partie des dents, mais dans cet aperçu nous n'avons pas même fait allusion à l'indice de la longueur des incisives, parce que, dans notre conviction, ces données offrent de si nombreuses et de si grandes inexactitudes, qu'il est impossible de baser sur elles le moindre système d'observations. Nous avons vu des chevaux qui à cinq ans avaient les dents courtes et les ont conservées telles jusqu'à vingt-cinq ans : beaucoup de vieux chevaux, à vrai dire, ont les dents très-longues ; il faut l'attribuer à ce que l'usure ne compense pas suffisamment la croissance, mais il est facile de comprendre que cette irrégularité doit avoir des résultats différents pour chaque cheval. On s'assurera que les dents ont été sciées en observant que, la bouche fermée, les incisives ne peuvent se joindre.

En terminant, nous conseillerons à tous les acheteurs de chevaux de faire boire un cheval avant de se livrer à l'examen de sa bouche. Beaucoup de maquignons, pour rendre cette inspection moins aisée, font manger au cheval du gingembre ou du pain salé, ce qui augmente la salivation et porte l'animal à refuser de se laisser ouvrir la bouche. Quelques gorgées d'eau suffiront pour faire disparaître ces inconvénients.

### La femme d'ordre, la femme de désordre.

*La femme d'ordre!* vous la connaissez à la modestie, à la décence, à la propreté qui se remarquent sur elle ; encore à l'économie qu'elle fait du temps, à l'agencement de son mari et de ses enfants, frais, nets, joyeux ; à la disposition de sa maison toujours bien balayée, où chaque objet est nettoyé, entretenu et mis à l'endroit qui lui convient. Un papier, un chiffon, un vase ou autre chose quelconque, on les voit, on les trouve à leur place respective. Elle ne peut les souffrir ailleurs, ses yeux en seraient affectés. Certes ! cet amour de l'ordre n'est pas chose indifférente.

Comptez que là où règne l'ordre, là aussi la gaieté, la prospérité et la santé. N'est-ce rien qu'une telle femme dans la maison ? N'est-elle pas précieuse à un époux ? Ne lui vaut-elle pas mieux que des monceaux d'or, en supposant en celle qui les posséderait l'absence de ces qualités ? Sa présence est comme celle du soleil dans l'univers, elle rayonne, éclaire, anime,

orne, embellit et vivifie. Elle double le bonheur de ses enfants, elle centuple les satisfactions de son mari, et elle est un puissant et mystérieux aimant qui les attire tous et les fixe au foyer et dans la vertu. Elle-même jouira de sa félicité, car ses enfants l'aimeront et béniront à jamais les parents qui la leur auront donnée.

*La femme de désordre!* quel contraste d'avec la première ! comme sa conduite est affligeante, surtout pour un mari dont l'éducation a été soignée.

La reconnaissez-vous cette femme de désordre, à première vue, à son indifférence manifeste, à ses cheveux sur le dos, à sa mise négligée, à ses vêtements déchirés, à ses mains sales et couvertes de crasse. Entrez chez elle, je ne dirai pas dès neuf heures du matin, peut-être la trouveriez-vous encore au lit ; mais entrez-y à midi, quel spectacle, rien n'est rangé : des chiffons, des chaussures sont épars çà et là sur le plancher ; les chaises chargées de vêtements de la veille, quelques-uns ayant même passé un mois et peut-être plus ainsi couverts de poussière. La table n'a pas été essuyée ni lavée, la maison n'est pas balayée. En serait-il autrement ? Elle n'est levée tard ; puis elle se plait dans ce désordre, dans ce taudis dégoûtant à tout autre qu'à elle, parce qu'elle fut ainsi élevée par sa mère, reconnue depuis longtemps dans le voisinage pour la plus négligée et la plus sale des femmes.

Le mari arrive et les enfants aussi pour prendre leurs repas. Quelle triste et fâcheuse impression ils en éprouvent ! Leurs regards en sont affectés, leurs cœurs en sont soulevés ! comme c'est désolant !... comme c'est insupportable !... On a besoin de vêtements, on les cherche de part et d'autre, sans pouvoir les trouver, dans quel état sont-ils ? déchirés et couverts d'une forte couche de poussière. Avez-vous besoin de couteaux ? vous les trouverez gras de beurre, de graisse, que sais-je ? d'une fourchette ? elle sera à moitié nettoyée : tous ces objets et bien d'autres sont déformés, rouillés, mal entretenus. En a-t-on un pressant besoin ? on ne les trouve pas ou que difficilement, parce que rien n'est à sa place. Et pourtant la femme a bien le temps de disposer toutes ces choses, qui sont de son ressort, d'une manière convenable ? Oui, elle a le temps de le faire, mais, la malheureuse, l'incapable, elle le perd sans remords, ce temps ; elle le perd par sa négligence, parce qu'elle n'a pas d'ordre, parce qu'elle ne tient pas à sa maison, qu'elle est faineante, curieuse, et enfin d'un mauvais cœur.

Jugez, maintenant, si une femme de ce caractère remplit son rôle, si elle était capable de consentir par le mariage à se mettre à la tête d'une maison. Si les parents qui l'ont ainsi élevée, ainsi donnée sans crainte à un homme moral, honnête, diligent, ne l'ont pas volé ; s'ils ont quelque droit à l'amour, à l'estime, à la reconnaissance du mari de leur fille.

JEAN DARCHÉ.

### Le commerce de beurre.

Le fromage canadien est hautement apprécié, à l'étranger, et n'a nullement à redouter la compétition de celui des autres pays. Mais quant au beurre du Canada, le plus souvent il n'est pas vendable. Il y a de grandes quantités de ce beurre, en ce moment, en diverses mains, dans le pays et à l'étranger, et il ne peut être vendu parce qu'il est de mauvaise qualité. Cela ne peut qu'ajouter à la dépression des affaires en Canada, pour cette année.

Il faut, ou un grand changement dans la manufacture du beurre, en ce pays, ou bien renoncer à cette importante industrie. Car nous sommes en compétition avec nos voisins les Américains, pour le beurre, et ils le font d'après un système que nous n'avons pas encore et auquel il nous faut de toute nécessité recourir. Ils ont ce qu'ils appellent *creameries* ; c'est à dire, des fabriques où la crème des cultivateurs se porte chaque jour pour être transformée en beurre par des personnes bien au fait de la besogne.

De cette manière, la crème n'a pas le temps de vieillir ni de prendre mauvais goût, et le beurre est tout d'une qualité égale, c'est à dire excellent ; tandis que s'il est fait par des particuliers chacun à sa manière de le faire, et il se trouve des gens qui ne sont pas du tout au fait de la besogne, et de là le mauvais beurre.

Les cultivateurs prennent des arrangements avec les propriétaires des *creameries*, soit qu'ils vendent leur crème à ses fabriques soit qu'ils se fassent remettre une certaine quantité d

beurre, selon la quantité de crème fournie, et tout le monde y trouve son compte.

Il faudrait que quelques-uns se missent à la tête du mouvement pour favoriser l'établissement de *creameries* ici, et que les cultivateurs y donnaissent leur concours. Il ne faut pas oublier que l'industrie du beurre, dirigée comme elle l'est chez nos voisins, serait une des principales sources de revenu des cultivateurs. Les marchés d'Angleterre peuvent en recevoir des quantités énormes.

Le *Etats Unis* font annuellement 1,500,000,000 lbs. de beurre et ils en expédient environ 25,000,000 lbs. en Angleterre, ce qui rapporte à nos voisins \$50,000,000 de plus que la récolte de blé. . . .

Le bon beurre a toujours son prix pendant que le mauvais ne se vend pas.

En octobre dernier, un cultivateur d'Ontario a amené au marché de Brockville, une charge de wagon de tinettes de beurre. C'était du mauvais beurre. Le bon beurre se vendait alors 14 et 15 cts. Après avoir passé la journée sur le marché, il offrait sur le soir son beurre à 3 cts la livre. Personne n'en voulait.

D'après, il jeta son beurre à la rivière et retourna chez lui avec ses tinettes vides. Si ce malheureux avait su faire son beurre, ou, s'il eût été fait aux *creameries*, il n'aurait pas eu à le jeter à l'eau, et aurait réalisé de \$60 à \$80.

Cependant, on doit ajouter que, si on fait du mauvais beurre dans Ontario, on y fait du fromage excellent. Une réforme dans la fabrication du beurre se fait sentir là comme ici.—*Courrier du Canada.*

### L'avenir du Manitoba.

Nous avons chaque année, la preuve que le Manitoba et la vallée de la Rivière Rouge sont en voie de devenir l'un des plus féconds pays pour la production du blé. Cette année, la récolte dans la vallée de la Rivière Rouge s'étend à environ trois millions de minots de blé, et, à en juger par l'étendue plus considérable qui sera cultivée le printemps prochain, on calcule que la récolte sera, en 1878, de cinq millions de minots de blé. Le Manitoba est le pays des grandes fermes. Sur l'une d'elles, qui a une étendue de 3,500 acres, la récolte du blé a été de 42,000 minots, et celle d'autres grains, de 9,000; il a été employé pour les travaux agricoles 40 charrues, 16 semoirs, 40 herbes, 16 moissonneuses, 8 faucheuses à vapeur et 3 engins portatifs.

Une autre ferme de 6,000 acres à 5,600 acres prêts à recevoir du blé, le printemps prochain. La plus grande ferme de la vallée de la Rivière Rouge a une étendue de 39,000 acres, ayant un front de 4 milles sur la Rivière Rouge. Plus de 4,000 acres étaient en culture cette année, et ont donné 100,000 minots de grains, 2,000 minots de pommes de terre et 1,200 tonnes de foin.—*Le Nouveau Monde.*

### Service de la laiterie sous le rapport de la crème.

Comme le premier lait sortant du pis de la vache à chaque traite est fort inférieur à celui qui le suit, on pourrait, lorsqu'on tient à faire un bon beurre et que la quantité de vache que l'on possède le est considérable, garder les deux premières pintes pour les donner en nature ou en faire du fromage. Le second lait plus riche, plus parfait, se conserve pour avoir la crème. Cette crème est épaisse, beurrée, d'une belle couleur, en un mot, de haute qualité si le lait se trouve rapporté à la laiterie avec la plus grande précaution. Ne laissez pas au lait le temps de se refroidir, passez le promptement et versez de suite dans les terrines que vous mettez doucement sur les tablettes. Une fois en place, ne remuez point ces vases.

La crème qui monte le plus vite est toujours la meilleure. Le lait du matin en fait d'ordinaire, à température égale, une plus grande quantité que celui du soir. La température la plus favorable à sa formation est entre douze et treize degrés centigrades; à dix-sept et au-delà sa séparation devient de plus en plus difficile, la masse du lait ne tarde pas à s'aigrir et à se coaguler. Au contact de l'air extérieur, la crème prend plus de consistance et jaunit, au bout de huit jours, elle se couvre de moisissure et manifeste une odeur de fromage avancé.

La crème se sépare spontanément du lait, qu'elle soit dans des terrines convenablement évasées ou dans des vaisseaux hermétiquement fermés et pleins jusqu'au bouchon. Il est possible cependant de retarder ce mouvement, même de plusieurs jours, en faisant chauffer le lait chaque jour à un feu modéré. Ce moyen n'est utile que là où on est obligé de transporter le lait à une certaine distance, où il y a une laiterie en commun; ce que dans le Haut-Canada on est convenu d'appeler *creameries*.

On peut aussi adopter le même procédé de chauffage du lait si on a trop peu de lait pour entreprendre de suite à le convertir en beurre.

L'espace de temps qui doit s'écouler entre l'instant où le lait est versé dans les terrines et celui où l'on peut écumer n'est point déterminé d'une manière rigoureuse ni générale.

On sait qu'il suffit de quelques heures en été, tandis qu'en hiver plusieurs jours ne sont pas de trop; que l'espace est naturellement plus long sous une température peu élevée ou très-basse, et plus court aux jours orageux; mais toutes choses égales, les uns laissent passer seulement deux, trois ou quatre heures, quand les autres en accordent six et huit; les plus tardifs vont depuis la dixième et la douzième jusqu'à la trente-sixième heure; ceux-ci lèvent la crème le matin avant l'apparition du soleil, et le soir, quand il a quitté notre horizon durant les mois les plus chauds; tandis que, en hiver, ils le font au milieu du jour; ceux là n'ont aucune règle fixe, ils subissent le joug des circonstances du moment où les vellétés du caprice; ailleurs, on attend que le lait se caille et aigrisse, comme s'il n'était point démontré que lorsqu'il en est ainsi, la séparation de la crème n'a plus lieu, et qu'elle n'est épaisse que parce qu'elle s'est associée beaucoup de parties caséuses.

Une fois l'instant favorable d'écumer le lait arrivé, l'on promène autour des terrines une lame afin de détacher la crème et faciliter son enlèvement qui se fait au moyen des éremolras. Cette opération demande beaucoup de dextérité; plus elle a lieu promptement et aussi légèrement que possible, sans cependant perdre un atome de crème, plus il y a de chances de succès pour obtenir un beurre excellent et vraiment parfumé.

La crème ainsi levée se dépose en une tinette fermée, pour y être conservée deux ou trois jours en été, et de trois à six durant l'hiver jusqu'à ce qu'on en ait suffisamment pour opérer le battage. Ici l'expérience, en même temps que les variations atmosphériques, doivent guider le beurrier. Nul doute, celui qui réunit une assez grande quantité de crème pour faire le beurre chaque jour, gagnera davantage, son beurre étant beaucoup plus fin que le premier.

### Choses et autres.

— La terre ne vaut que par l'homme, l'homme ne vaut que par son âme; intelligence, vertu, instruction, pitié, voilà le premier capital et le fonds indispensables. C'est la vertu qui fait l'homme; et de toutes les machines, il n'y en a pas de plus parfaite pour cultiver la terre et lui faire rapporter de gros revenus, que le cœur d'un bon chrétien, laborieux, économe, sobre et plein d'honneur.—*Mgr. Dupanloup.*

*Fragments du journal d'un apiculteur.*— Il y a, en hiver, repos complet dans les ruches. Le froid ne doit pas nous inquiéter, si les colonies sont populeuses, fourrées de vivres, si encore leur ruche est à parois épaisses, c'est-à-dire maintient bien la chaleur des abeilles. Mais si la colonie n'est pas forte, si les rayons sont vieux et peu fournis de miel, les premiers froids vifs peuvent l'atteindre. Dans la prévision d'un hiver long et rigoureux, c'est aux colonies peu riches qu'il faut surtout donner un supplément d'abri. On leur économisera des vivres en entourant leur ruche de mousse, de menue paille, de foin, de feuilles sèches, mais en ayant soin que leur entrée ne soit point privée d'air.

Il faut aussi avoir soin que les souris n'aillent pas s'abriter dans ces couvertures accessoires, car leur remède n'empêche en été les abeilles, les surexcite et les engage à consommer davantage le miel. Ainsi toutes les ruches doivent avoir leur entrée grillagée de façon qu'aucun rongeur ne puisse franchir.

ce passage. Il faut avoir soin de tenir des souricières tendues dans les ruchers se trouvant dans le voisinage d'autres bâtiments qui attirent la gent rongeuse.

Une fois bien emmaillottées, il ne faut plus toucher aux ruches avant la fin des grands froids, et éviter de faire du bruit auprès, surtout par les jours de gelée, où le soleil luit, ce qui pourrait exciter un certain nombre d'abeilles à sortir.

Aux colonies peu pourvues dont la ruche est percée par le haut, on peut, pendant l'hiver, donner des aliments, miel fondu ou sirop de sucre, mis dans un pot entoilé qu'on renverse sur le trou ouvert de la ruche. On a soin de bien envelopper ce vase alimentaire et le haut de la ruche pour que la chaleur des abeilles tienne liquides les aliments. Il faut que la nourriture ne soit pas composée de miel inférieur, ou de sirop de sucre trop étendu d'eau.

Les longues veillées permettent qu'on s'adonne à la fabrication des ruches en paille, et qu'on transforme ou qu'on restaure celles qui ont besoin de l'être.—Par les longues soirées, comme par les jours de mauvais temps, on a aussi des loisirs pour lire les bons ouvrages sur l'apiculture; parmi ces ouvrages, la collection de *L'apiculteur* est assurément la bibliothèque qui renferme le plus de documents utiles à consulter.—*L'apiculteur*.

On peut se procurer la collection de *L'apiculteur* en s'adressant à M. Thomas Valiquet, Apiculteur, Station de St. Hilaire, comté de Rouville, P. Q. On peut également s'abonner au journal *L'apiculteur*, en s'adressant à M. Valiquet.

— Depuis huit jours, il n'est pas arrivé moins de 10 voitures du Saguenay par le chemin du lac St. Jean. Le trajet a été accompli avec une grande facilité comparative, et tous les voyageurs sont très-satisfaits des gardiens des camps, qui sont tous à leurs postes et des mieux disposés à faire leur devoir. Ils ont apporté pour le marché de Québec divers produits, entre autres des volailles, des pelleteries et des bœufs gras vivants.

M. J. O. Fontaine, du département de l'agriculture de Québec, est en ce moment à parcourir le chemin et à visiter les camps afin de voir à ce que rien ne manque pour faciliter autant que possible la circulation des voyageurs.

On croit que bientôt il sera expédié une malle régulière de Québec au Saguenay, par le chemin du lac Saint-Jean. M. Jos. Lachance a été chargé par l'inspecteur des postes d'aller s'enquérir à quelle condition la malle pourrait être transportée d'un poste à l'autre.

## RECETTES

### Fruits produits par le bassinage au sulfate de fer.

On sait que le sulfate de fer (vitriol vert), appliqué sous forme de dissolution dans l'eau, stimule beaucoup la végétation des plantes malades. M. Du Breuil a eu la pensée de mouiller de cette dissolution la surface des jeunes fruits, et ces fruits ont alors pris un accroissement extraordinaire.

Faire une dissolution avec trente grains de sulfate de fer par pinte d'eau. On mouille les fruits après qu'ils ne sont plus frappés du soleil. On répète cette opération trois fois: 1o. lorsque les fruits ont atteint le premier quart de leur développement; 2o. lorsqu'ils sont à moitié grossies; 3o. quand ils ont acquis les trois quarts de leur volume.

Cette dissolution active leurs fonctions absorbantes; ils attirent à eux une plus grande quantité de sève, au détriment des feuilles, et deviennent plus gros.

### Colle au riz.

On délaie à l'eau froide la farine de riz, et on la fait cuire sur un feu doux jusqu'à ce qu'elle soit prise. Cette colle est d'un beau blanc et devient presque transparente en séchant. Sa force est telle, que les papiers collés par son moyen se déchirent plutôt que de se détacher, aussi l'emploie-t-on de préférence pour les articles de cartonage qui exigent de la propreté en même temps que de la solidité, comme boîtes à thé, coffrets de toilette, etc. Elle est de toutes manières, bien supérieure à la colle de

farine de blé, et elle convient particulièrement pour les ouvrages de relieur, pour fixer des gravures dans un livre, etc.

En mettant moins d'eau pour faire cette colle, on lui donne assez de consistance pour se mêler en feuilles minces, bas-relief, etc., qui, en séchant, prennent un beau poli et imitent, à s'y tromper, la nacre de perle. Pour conserver ces objets il faut les tenir à l'abri de l'humidité. On donne le nom de *ciment du Japon* à cette colle ainsi préparée.

## PUBLICATION MUSICALE.

Le soussigné prépare en ce moment une édition soignée de seize compositions vocales, avec accompagnement de piano, écrites par son Excellence, Monsieur le Comte de Premio Réal, Consul-général d'Espagne en Canada, sur des paroles anglaises, françaises et espagnoles:

1. Alone—Seul.
2. Love's anguish—Peines d'Amour—Penas de amor.
3. Constancy—Constance—Constancia.
4. Va, chère, dormir.
5. The strongest—Le plus fort—El mas fuerte.
6. A dream—Un rêve—Suenos.
7. Disenchantment—Désillusion—Desengano.
8. Thy bright eyes—Tes beaux yeux—Tos lindos ojos.
9. The empire of beauty—L'empire de la beauté—Imperio de la belleza.
10. Maraviglia.
11. Espagne.
12. The oath—Serment—Juramentos.
13. Absence—Absence—Ausencias.
14. Believe me—Crois-moi—Créeme.
15. Thy Gifts—Tes dons—Tu prendas.
16. I will love thee always—Je t'aimerai toujours—Siempre te amor.

Le nombre d'exemplaire de ces compositions sera strictement limité au nombre de personnes qui se seront inscrites sur les listes des subscriptions déposées à

Montréal	chez A. J. BOUCHER.
"	" C. C. DEZOUCHE.
"	" E. LAVIGNE.
Ottawa	" GRME & SON.
Chicago	" THS J. FINNEY.
Nouvelle Orléans	" PH. WERLEIN.
Québec	" A. LAVIGNE.

25, rue St. Jean, [Banque d'Épargnes.]

Ce volume, orné d'un magnifique portrait de l'auteur, sera prêt en novembre prochain.

Prix de l'exemplaire—\$2 50.

**LS. A. PROULX,**  
**CHAPELIER ET MANCHONNIER**  
 No. 2 rue Christie et coin de la rue Couillard,  
**QUEBEC**

Se chargera de la confection de toutes espèces de fourrures, ainsi que tous articles en pelleteries qu'il réparera et auxquels il donnera la forme la plus nouvelle quant à la mode.

Ayant été employé dans ce genre d'industrie pendant près de 30 ans dans une des premières maisons de la ville de Québec, il peut se flatter de donner complète satisfaction à ceux qui l'encourageront. Ses prix sont réduits, et les ordres qu'il recevra soit de la ville ou de la campagne seront exécutés sous le plus court délai.—Voici le temps arrivé où l'on aura besoin de capots ou casques, c'est le temps de les faire arranger, ou d'en acheter d'autres. Envoyez vos pelleteries et le soussigné se chargera de les confectionner et de leur donner la mode la plus nouvelle.

Octobre 1878.